



LA GAZETTE D'AUBIGNOSC

JANVIER 2026, NUMERO 90

Le bulletin d'information annuel dirigé par René Avinens,
redigé par Laila Moufti, les associations et l'école et imprimé
par l'Imprimerie Nouvelle à Sisteron.





LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chères et chers Aubignoscains,

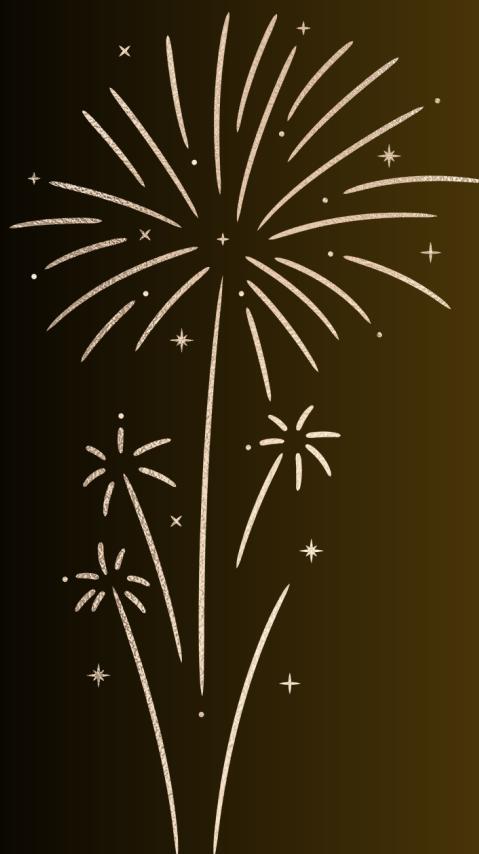
Dans quelques mois, le mandat que vous m'aviez confié en mars 2020 s'achèvera. 2026 sera donc une année d'élections municipales avec un changement majeur concernant le mode de scrutin. En effet, depuis la loi n°2025-444 du 21 mai 2025, le mode de scrutin de liste paritaire proportionnel s'applique également aux communes de moins de 1000 habitants.

Depuis le mois de septembre 2025, nous sommes entrés dans la période de réserve pré-électorale, je n'aborderai donc pas ici les projets à venir.

Vous pouvez voir toutefois à la lecture de ce bulletin que nous continuons à agir pour notre village et pour le bien être de ses habitants.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous adresse tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026 en attendant de vous retrouver lors de notre cérémonie des vœux le jeudi 15 janvier 2026 à 18h30, à la salle des fêtes d'Aubignosc.

René AVINENS



*Meilleurs vœux
2026*



LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2025

• La plateforme de gestion des déchets verts



Comme annoncé dans notre dernier bulletin municipal, la mairie a acquis une parcelle d'environ 6 000 m² attenante au nouveau hangar communal et au poste de relevage des eaux usées. Cette acquisition a permis de réaliser une plateforme dédiée au dépôt et au broyage des déchets verts.

L'objectif est d'offrir aux administrés un lieu où déposer leurs déchets verts, lesquels seront ensuite pris en charge par les services techniques de la Communauté de Communes. Nous avons également acheté un broyeur d'herbes qui, combiné au broyeur à végétaux de la CCJLVD, constituera un ensemble parfaitement adapté.

La plateforme est désormais entièrement aménagée, permettant une circulation fluide et sécurisée. Le règlement intérieur ainsi que les jours et horaires d'ouverture seront finalisés en janvier 2026.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 21 400 €, dont 70 % ont été financé par la Région dans le cadre de la subvention Nos Communes d'Abord.

Le broyat obtenu aura plusieurs usages :

- Composteurs collectifs : une partie alimentera les composteurs installés dans le village.
- Mise à disposition : le surplus pourra être distribué aux administrés ou aux agriculteurs intéressés. Dans ce dernier cas, une convention sera établie avec les exploitants en fonction des volumes disponibles.

La plateforme sera mise en service début 2026. Plus d'info prochainement sur notre site internet ou panneau pocket.

• Nouveaux luminaires à la garderie



Les anciens luminaires des locaux de la garderie étaient devenus vieillissants et ne répondaient plus pleinement aux besoins de confort et de luminosité des enfants.

Soucieuse du bien-être des plus jeunes, la commune a décidé de procéder au remplacement complet de l'éclairage.

Ces nouveaux luminaires, plus performants et économies en énergie, ont été intégralement financés par la commune, sans subvention extérieure.

Une amélioration concrète pour le confort quotidien des enfants et du personnel de la garderie !

• La chapelle du Forest

La mairie a été alertée de l'effondrement partiel du toit situé au-dessus de la sacristie de la chapelle du Forest. Face à cette situation préoccupante, une intervention rapide s'imposait pour éviter toute aggravation des dégâts et assurer la sécurité du site.

Une entreprise artisanale a été immédiatement sollicitée afin de réaliser les travaux nécessaires en urgence. Nous espérons que cette réparation pourra être effectuée en début d'année.

La municipalité reste mobilisée pour préserver et entretenir ce patrimoine auquel les habitants sont particulièrement attachés.



• Cr éation de deux ralentisseurs



À la demande des riverains, la municipalité a procédé à l'installation de deux ralentisseurs chemin du Grand Pré.

La création récente d'un nouveau lotissement de 19 lots a en effet entraîné une augmentation notable de la circulation... et malheureusement de la vitesse.

Le coût de l'opération s'élève à 6 211,20 € HT, financé pour moitié par le Conseil départemental dans le cadre du dispositif des amendes de police.

Ces aménagements ont été réalisés afin d'améliorer la sécurité de tous, et en particulier des habitants de ce secteur.

• Un nouvel espace de détente dans le quartier du Forest

Afin d'aménager une petite parcelle extérieure dans le quartier du Forest, la mairie a installé une table en bois et procédé à la clôture du terrain.

L'objectif est d'offrir aux habitants et aux promeneurs un lieu calme et agréable où ils peuvent venir se détendre en toute quiétude.

La municipalité poursuit ainsi ses actions en faveur du cadre de vie et du bien-être de tous.



• Mise en place d'un porte-vélo devant l'école



Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité et des infrastructures pour nos jeunes cyclistes, la mairie a installé un porte-vélos devant l'école. Cet aménagement permettra aux enfants qui se déplacent à vélo de les stationner en toute sécurité pendant les heures de classe. Il s'inscrit également dans la démarche de la commune visant à favoriser les modes de déplacement doux et à encourager la pratique du vélo dès le plus jeune âge.

• Installation de 2 climatiseurs dans le hall de l'école



La mairie a fait installer 2 climatiseurs dans le hall de l'école, afin d'améliorer le confort thermique des élèves et du personnel.

Ce dispositif permet de rafraîchir le hall et, par continuité, les trois salles de classe, tout en évitant que l'air froid ne soit directement soufflé sur les enfants.

En hiver, les climatiseurs peuvent également contribuer à réchauffer légèrement les salles lors de l'arrivée du froid, sans avoir besoin d'allumer la pompe à chaleur.

Cette installation s'inscrit dans la volonté de la municipalité de garantir un environnement agréable et adapté à l'apprentissage, quelles que soient les conditions météorologiques.

• Un nouveau panneau d'affichage dédié aux associations

La mairie d'Aubignosc poursuit sa démarche de soutien à la vie associative en installant un nouveau panneau d'affichage réservé exclusivement aux associations locales. Ce dispositif permet à toutes les associations de la commune de communiquer facilement sur leurs événements, activités et initiatives.

Le panneau a été installé sur le parking de la boulangerie, un emplacement central et facilement accessible pour tous les habitants. Cette initiative vise à renforcer la visibilité des associations et à faciliter la diffusion de leurs informations auprès de la population. La mairie invite donc toutes les associations d'Aubignosc à utiliser ce nouvel outil pour promouvoir leurs activités et contribuer à la dynamisation de la vie locale.



• Poursuite de la modernisation de l'éclairage public



Dans le cadre de notre engagement en faveur d'un village plus économique en énergie et plus respectueux de l'environnement, la commune a poursuivi en 2025 la modernisation de son éclairage public.

Après plusieurs secteurs déjà équipés ces dernières années, c'est désormais le quartier du Forest ainsi que l'allée des Tilleuls qui ont bénéficié du remplacement des anciennes ampoules par des luminaires LED. Au total, 24 ampoules ont été changées.

Ce nouvel éclairage, plus performant et moins énergivore, permet non seulement de réduire la consommation électrique de la commune, mais également d'offrir un meilleur confort visuel aux habitants, tout en limitant la pollution lumineuse.

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS COMMUNAUX



Réfection des voiries communales : lancement de la première tranche

La commune d'Aubignosc poursuit son engagement en faveur de l'amélioration du cadre de vie et de la sécurité routière. Le réseau communal subit les effets du trafic local et des conditions climatiques, entraînant l'apparition de déformations, d'ornières et de nids de poule sur plusieurs secteurs.

Face à ce constat, la municipalité a décidé d'engager un vaste programme de réfection de la voirie, prévu en deux tranches successives. La première tranche, objet d'une demande de subvention au titre de la DETR 2025, sera réalisée au printemps 2026. Les travaux de voirie étaient initialement programmés pour débuter en début d'année. Toutefois, dans l'attente de la décision relative à l'attribution de la subvention DETR, leur lancement a été retardé.

Objectifs du projet :

- Améliorer la sécurité des usagers, en éliminant les zones accidentogènes.
- Préserver le patrimoine routier, en intervenant avant que les dégradations ne nécessitent des travaux lourds.

Un investissement soutenu par des subventions

Le montant total prévisionnel de la tranche n°1 s'élève à 53 917,80 € HT, financés par :

- DETR et le FODAC : 33 712 € (63 %)
- Commune : 20 205,31 € (37 %)

Chemin du Pin



Allée des Amarines



Promenade du Forest

Allée des Platanes

Mise à jour du schéma directeur de l'eau potable prévue en 2026

Lors de la séance du **25 novembre 2025**, le Conseil municipal d'Aubignosc a validé la proposition de mise à jour du schéma directeur de l'eau potable (SDE). Cette décision fait suite au refus de l'Agence de l'eau de subventionner la mise en conformité du puits communal, au motif que le schéma directeur actuel a plus de dix ans.

Aucune obligation réglementaire n'impose sa mise à jour mais l'Agence de l'eau exige un schéma récent pour l'octroi de certaines subventions, notamment celles liées à la mise en conformité des ouvrages d'eau potable. Les devis sont en cours et la mise à jour du SDE est prévue pour 2026, afin de garantir l'éligibilité de la commune aux aides de l'Agence de l'eau pour ses futurs travaux.

LA VIE DU VILLAGE

SPECTACLE DE RUE



Tom et sa roulotte sont arrivés sur Aubignosc pour quelques jours en mars 2025.

Parti de Besançon il y a 3 ans, il sillonne les routes de France et propose à chaque village un spectacle mêlant violon, claquette, chant...

Il a donné une représentation qui a fait salle comble et qui a ravi autant les petits que les grands enfants.

9

9

6

5

8



Au mois d'août, le loto nocturne a rencontré un franc succès en réunissant de très nombreux participants dans une ambiance conviviale et festive. Petits et grands ont répondu présents pour partager ce moment de détente et de bonne humeur.

Un immense merci au comité des fêtes pour son investissement et son dynamisme, ainsi que pour la remarquable collecte de lots qui a largement contribué à la réussite de cette soirée. Grâce à eux, cet événement restera un très beau souvenir de l'été.

VIDE GRENIER

Un vide-grenier s'est tenu au mois de juin, organisé par l'association des élèves du lycée Paul Arène afin de financer leur voyage à New York dans le cadre d'un échange scolaire. Malgré une participation limitée, sans doute en raison de la concurrence avec plusieurs autres vide-greniers organisés aux alentours, l'événement s'est déroulé dans une ambiance conviviale.



Nous souhaitons malgré tout aux élèves un excellent voyage et une très belle expérience à New York.

CONCOURS DE CONTRÉE



Plusieurs concours de contrée organisés par le comité des fêtes ont rythmé cette année, rassemblant de nombreux passionnés autour des tables de jeu. Ces tournois ont connu un grand succès, offrant aux participants des moments de compétition amicale et chaleureuse. Les éclats de rire et les applaudissements des spectateurs ont démontré que la tradition du jeu de cartes reste bien vivante et appréciée dans notre village.

LES COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE



Ce 11 novembre, la commune s'est réunie pour rendre hommage aux soldats tombés lors de la Première Guerre mondiale. Une cérémonie empreinte de respect et de recueillement a marqué le 107e anniversaire de l'armistice de 1918. Les habitants et les élus se sont rassemblés devant le monument aux morts à 11h15 au Forest puis 11h30 au Village. Le maire a clôturé la cérémonie avec un discours rappelant l'importance du devoir de mémoire :

"Se souvenir de ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté, c'est honorer leur courage et transmettre leur histoire aux générations futures."

Comme chaque année, les noms des soldats inscrits sur le monument ont été lus à haute voix, un moment poignant qui rappelle la réalité humaine de ce conflit. Des gerbes ont ensuite été déposées par les représentants de la municipalité.

Ensuite, une minute de silence a été observée, suivie du son de la Marseillaise. Ce moment solennel a permis à chacun de se recueillir et de penser à ceux qui ont donné leur vie pour la France.

La cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle du conseil. Ce moment convivial a permis aux habitants de partager leurs souvenirs et leurs réflexions sur l'importance du souvenir.

Le 11 novembre reste une date clé dans la vie de notre commune, un temps pour honorer les héros d'hier et pour réaffirmer notre engagement pour la paix.



Non au racisme

Un acte inacceptable signalé sur la commune



La municipalité d'Aubignosc a été informée de la présence d'une pancarte comportant une inscription à caractère raciste installée devant l'habitation d'un administré.

Dès le signalement, la gendarmerie a été immédiatement prévenue, conformément à la procédure en vigueur. Une enquête est en cours afin d'identifier l'auteur ou les auteurs de cet acte profondément choquant.

La municipalité condamne avec la plus grande fermeté ces propos haineux, contraires aux valeurs républicaines de respect, de dignité et de fraternité.

Aubignosc est et doit rester une commune où chacun peut vivre en sécurité, dans un climat de confiance et de sérénité.

Les propos, inscriptions ou affichages à caractère raciste constituent des infractions pénales, réprimées par le Code pénal, notamment par ses articles 225-1 et suivants.

La provocation à la haine ou à la discrimination, les injures à caractère raciste ainsi que les écrits ou affichages racistes dans l'espace public sont strictement interdits.

Ces faits sont passibles de peines pouvant aller jusqu'à un an d'emprisonnement et 45 000 € d'amende, sans préjudice de sanctions plus sévères selon la nature et les circonstances des faits.

La commune rappelle que le respect de la loi et des principes républicains s'impose à tous.

QUELQUES INFOS EN PLUS...

Les chats



La mairie d'Aubignosc a renouvelé son partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour limiter la prolifération des chats errants dans le village. En 2025, plus d'une dizaine de chats ont été stérilisés et pucés, une opération entièrement prise en charge par la commune et l'association. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

La municipalité souhaite également remercier chaleureusement Madame Bonis, habitante d'Aubignosc qui s'investit bénévolement dans la capture des chats errants. Grâce à son engagement, ces animaux peuvent être conduits chez le vétérinaire et bénéficier du dispositif communal.

Son implication contribue à la régulation de la population féline et à l'amélioration du bien-être animal. La commune lui adresse toute sa gratitude.

Renouvellement de la Délégation de Service Public

La Délégation de Service Public (DSP) actuellement en cours pour la gestion de notre service eau potable et assainissement collectif arrivait à son terme le 31 décembre 2025. Conformément aux obligations réglementaires, la commune a donc procédé au lancement d'une nouvelle procédure de mise en concurrence.

À l'issue de cet appel à candidatures, une seule offre a été déposée : celle de la SEM, déjà prestataire de la commune. Après analyse, il est apparu que cette proposition répondait pleinement aux exigences et critères définis dans notre cahier des charges.

Le marché a ainsi été attribué à la SEM pour une durée de 12 ans, garantissant la continuité du service ainsi que le maintien des engagements de performance, de qualité et d'investissement attendus par la commune.



Début des travaux pour la résidence intergénérationnelle du bailleur social UNICIL

La Commune d'Aubignosc est heureuse de vous confirmer le lancement d'un projet structurant pour notre village :

la construction d'une maison intergénérationnelle de 32 logements collectifs, destinée à favoriser le vivre-ensemble et à répondre aux besoins en logements pour toutes les générations.

La vente du terrain, intervenue le 6 juin 2025, permet désormais d'engager pleinement la phase opérationnelle du projet. Les travaux débuteront début janvier 2026 pour une durée prévisionnelle d'environ 18 mois.

Pendant cette période, les camions et engins de chantier emprunteront la rue de la Bergerie, ce qui pourra générer une augmentation ponctuelle de la circulation. Le chantier entraînera également des nuisances sonores, inhérentes aux travaux de construction. Malgré toutes les précautions prises par les entreprises, des bruits d'engins, de manutention ou de terrassement pourront être perçus aux abords du site.

La municipalité tient à vous présenter ses excuses pour la gêne éventuelle liée à ces travaux, indispensables pour accompagner le développement harmonieux de notre commune. Nous veillerons à limiter autant que possible les nuisances et à vous tenir informés de l'avancement du chantier.

Pour toute question ou information complémentaire, les services de la mairie restent à votre disposition.



Stop aux incivilités : Ensemble, préservons notre commune !



Notre commune bénéficie d'un cadre de vie agréable, que chacun contribue à préserver. Cependant, certains comportements nuisent à la propreté et au bien-être collectif : déjections canines non ramassées, dépôts d'encombrants près des points d'apport volontaire et erreurs de tri.

La mairie rappelle que le ramassage des déjections, le respect des consignes de tri et l'utilisation appropriée des lieux de collecte sont obligatoires. Des solutions existent, notamment la déchetterie et le service de collecte des encombrants organisé chaque mois par notre service technique.

Le non-respect de ces règles peut entraîner des sanctions, conformément à la réglementation en vigueur. En adoptant des gestes simples et responsables, chacun participe à la préservation de notre cadre de vie. Merci à toutes et à tous pour votre engagement.

Panneau pocket : RAPPEL

Depuis le 1er janvier 2023, la commune est équipée de l'application PanneauPocket, outil d'information et d'alerte destiné à informer les habitants en temps réel.

Gratuite et simple d'utilisation, elle permet de suivre l'actualité communale et de recevoir les informations importantes.

Nous invitons les habitants qui ne l'ont pas encore fait à la télécharger.

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre commune en 4 CLICS

- Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le cœur à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette ! L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de données personnelles.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneauocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite à votre téléphone vous demandez de verser une somme élevée. Il faut sur "Demande cette option".



LUNDI - JEUDI - VENDREDI - MATIN
DE 9h00 A 12h00

MARDI - JEUDI - APRÈS-MIDI
DE 13H30 A 17H30

FERME LE MERCREDI



Informations et changement de mode de scrutin

Les prochaines élections municipales sont un rendez-vous déterminant de la vie démocratique locale. Pour participer au vote, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales : **date limite d'inscription : 6 février 2026**. Les démarches peuvent être effectuées en mairie ou en ligne via le site officiel du service public.

À compter des prochaines élections, le mode de scrutin applicable aux communes de moins de 1000 habitants évolue : le scrutin de liste paritaire (une femme un homme par alternance) à deux tours est désormais généralisé à toutes les communes de France, ce qui implique notamment que le panachage n'est plus autorisé. Cette réforme, issue de la loi du 21 mai 2025, vise à renforcer la parité femmes-hommes au sein des conseils municipaux et à harmoniser les règles électorales sur l'ensemble du territoire.

Que signifie ce changement pour les électeurs et les candidats ?

- Les candidatures se déposent sous la forme de listes (avec alternance femmes-hommes).
- Il n'est plus possible d'ajouter ou de retirer des noms de listes (panachage).



Pour vous inscrire, munissez-vous de :

- Une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, de téléphone, quittance de loyer, etc.)
- Le formulaire d'inscription → disponible en mairie ou sur le site service-public.fr

Vous pouvez vous inscrire :

- En mairie, aux heures d'ouverture habituelles
- En ligne, via service-public.fr
- Par courrier, en adressant votre dossier complet à la mairie

Qui peut s'inscrire ?

- Toute personne majeure, de nationalité française ou citoyen de l'Union européenne résidant dans la commune
- Nouveaux arrivants
- Jeunes de 18 ans (inscription automatique, mais à vérifier)

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE



Le vendredi 21 novembre, les élèves du RPI ont rencontré les élèves de l'école de PEIPIN au stade de PEIPIN pour des courses adaptées à chaque tranche d'âge. Il y avait environ 200 élèves de la petite section de maternelle au CM2. Ce jour-là, la météo était glaciale. Les élèves ont été très courageux et ont couru accompagnés de parents volontaires.



Tous les lundis après-midi à partir du 24 novembre, les élèves de l'école d'Aubignosc découvrent le judo grâce à Estelle PICARD et Adrien GANON du JUDO CLUB de SISTERON.

Durant 4 séances de 45 minutes chacune, ils s'initient aux valeurs et à la culture judo tout en pratiquant de manière ludique.



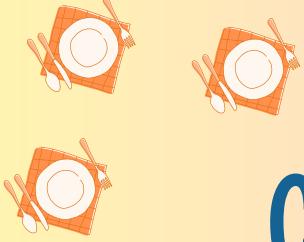
Jeudi 04 décembre, les enfants des deux écoles du RPI (Châteauneuf Val Saint Donat et Aubignosc) ont assisté au spectacle de marionnettes « Nuit de Noël » offert par le Comité des fêtes d'Aubignosc et la coopérative scolaire, et réalisé par la compagnie Le Lapin Jaune. Durant 45 minutes, ils ont suivi les aventures d'Edgar Nicolas Noël, un petit garçon très généreux qui va rencontrer des personnages merveilleux dans une forêt du Pôle Nord.



Cette année, les mairies du RPI ont offert à tous les enfants scolarisés un petit cadeau de Noël : un mug décoratif rempli de confiseries.

Pour remettre ces présents, un goûter convivial a été organisé dans chaque école sur le temps scolaire, avec l'accord des enseignantes. Les enfants ont ainsi pu déguster un cookie préparé par la boulangerie d'Aubignosc, dans une ambiance chaleureuse et festive. Un geste simple qui a fait le bonheur des enfants...





ET DE LA CANTINE GARDERIE



Un repas festif pour célébrer la fin de l'année scolaire 2024-2025



Pour marquer la fin de l'année scolaire, La Cuisine de Caroline, notre prestataire qui fournit les repas de la cantine, a proposé aux enfants une journée gourmande et animée pas comme les autres.

Caroline et Lionel se sont installés directement dans la cour de l'école avec une plancha et une friteuse, transformant le temps du déjeuner en véritable moment de fête. Au menu : kebab et frites, servis en plein air sous un soleil radieux, le tout accompagné d'une ambiance musicale joyeuse.

Les enfants se sont régaliés, ravis de ce repas original qui sortait du quotidien. Le personnel communal et les enseignantes avaient également été conviés à partager ce moment.

Cette animation a rencontré un vif succès : tout le monde a passé un excellent moment, dans une atmosphère détendue et chaleureuse, idéale pour clôturer l'année en beauté. La municipalité remercie chaleureusement La Cuisine de Caroline et le personnel périscolaire pour cette belle initiative et pour la qualité de leur engagement auprès des enfants tout au long de l'année. Une initiative déjà en projet pour 2026...

Un nouveau logiciel pour simplifier les réservations cantine-garderie

Pour répondre à une demande très majoritaire des parents, la municipalité s'est équipée depuis le début de l'année scolaire, d'un logiciel de réservation et de prépaiement pour la cantine garderie. Cet outil moderne facilite désormais l'organisation du service, aussi bien pour les familles que pour le personnel communal.

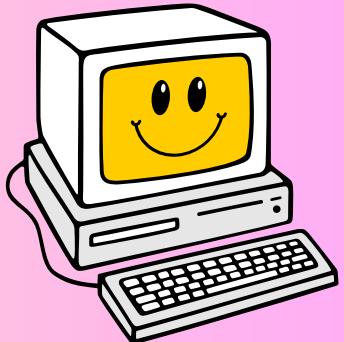
Grâce à ce nouveau système :

- les réservations se font une semaine à l'avance,
- contre un mois auparavant,
- ce qui offre une plus grande souplesse aux familles dans la gestion de leur emploi du temps.

Le prépaiement intégré permet également un suivi plus clair et plus rapide des consommations.

Pour le personnel de la cantine et de la garderie, ce logiciel permet :

- une vision précise des effectifs,
- une meilleure anticipation des besoins,
- et une organisation plus fluide au quotidien.



Après quelques inévitables difficultés de démarrage, l'ensemble du système fonctionne désormais parfaitement.

Plusieurs parents sont d'ailleurs venus en mairie nous faire part de leur satisfaction, soulignant la praticité et la souplesse de ce nouvel outil.

Réorganisation du personnel de cantine et de garderie

Depuis cette année, la commune d'Aubignosc a procédé à une réorganisation du service de cantine et de garderie. Jusqu'à présent, un poste rattaché à ce service dépendait encore de la commune de Châteauneuf Val saint Donat dans le cadre du RPI.

La municipalité a souhaité récupérer l'ensemble des agents afin d'assurer une gestion plus cohérente, plus fluide et plus équitable du personnel. Cette évolution permet désormais une meilleure coordination des plannings, une répartition équilibrée des missions et une plus grande réactivité en cas d'absence.

Dans ce cadre, Nathalie, qui avait d'abord remplacé Roxane puis Graziella, a été recrutée sur le temps de la cantine. Elle intervient désormais auprès des enfants de maternelle et contribue également à pallier les absences au sein de l'équipe de garderie.

Son professionnalisme, sa douceur et sa bienveillance sont très appréciés par les enfants, les familles et l'ensemble de l'équipe éducative. La municipalité la remercie chaleureusement pour son engagement et sa présence attentive au quotidien.



La parole aux associations ...

Association de gymnastique Aubignosc

La saison 2025/2026 a bien débuté pour notre association de gym. Nous comptons désormais plus d'une centaine d'adhérents, répartis entre Aubignosc et Noyers-sur-Jabron.

Pour les sportifs, la cotisation permet d'assister à 5h15 de cours par semaine, répartis entre gym douce, Pilates, yoga et yoga Vinyasa et Fitness.

Ces différentes pratiques rencontrent un véritable succès : l'ambiance chaleureuse et la bonne dynamique du groupe contribuent pleinement à cette réussite.

Nous remercions tous les participants pour leur fidélité et leur énergie, et restons heureux d'accueillir de nouveaux adhérents tout au long de l'année.

Elisabeth



Association Parlaren lis Aup

L'association Parlaren lis Aup, bien qu'ayant peu de membres actifs, est toujours en mouvement.

Notre livre-témoignage "Comment est entré le Provençal dans nos vies", est sorti en juin 2025 et déjà ses nombreux lecteurs nous ont fait des retours très satisfaisants. Nous nous sommes déplacés à la Bouilladisse et à Caderousse pour le faire connaître et les ventes que nous avons eu nous ont encouragé. Vous pouvez toujours l'acquérir auprès de Noëlla Gorde en téléphonant au 06 83 87 35 18, pour la somme de 18 €.

Nous participons actuellement à la traduction en provençal de la 2ème B.D. de Oliv'Bauza et Balloon. D, "les 7 trésors de la Cabro d'Or", qui est une suite de "A la poursuite des cigales d'Or", à laquelle nous avons déjà participé.

Nos cours de Provençal sont toujours le mardi de 17 h à 18 h 30 à la salle des fêtes d'Aubignosc au 1er étage, sauf vacances scolaires. Nous vous attendons avec plaisir pour renforcer les rangs. Nous sommes une équipe dynamique et ouverte à vos suggestions.

Nos chaleureux remerciements vont à Monsieur le Maire René Avinens et à son conseil municipal qui sont toujours prêts à nous soutenir et à nous encourager.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances, un joyeux Noël et nous vous disons "a l'an que vèn".

Noëlla Gorde, Présidente de l'association Parlaren lis Aup.



L'Association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves (A.P.E), des écoles de Châteauneuf-Val-Saint-Donat et Aubignosc est ravie d'avoir retrouvé parents et enfants pour cette nouvelle année.

Nous avons pour objectif, divers projets, certains à but lucratif pour soutenir les projets de nos écoles ou aider pour l'achat de matériel; et d'autres actions dans le but de partager des moments de convivialité. C'est ainsi que nous sommes ravis d'avoir eu le soutien de nombreux parents adhérents. Nous avons déjà organisé la fête d'Halloween qui a réuni de nombreux enfants pour partager un moment et faire la chasse aux bonbons dans le village de Châteauneuf-Val-Saint-Donat.

Nous avons également lancé 2 actions pour récolter des fonds : la vente de blé pour la Sainte Barbe qui comme chaque année a été soutenue par les commerçants voisins. Puis l'emballage cadeaux à Jouet club Peipin jusqu'à Noël.

Enfin, en lien avec le comité des fêtes de Châteauneuf-Val-Saint-Donat, nous avons organisé une animation autour de Noël avec la confection de boules pour nos sapins, ainsi que des lettres au père Noël, ceci autour d'un bon chocolat chaud distribué gratuitement.

Nos futurs projets sont : un loto à la Salle communale de Peipin qui aura lieu le 14 février 2026, une course d'orientation (courant avril) et pour finir, notre traditionnelle kermesse.

Pacrot Virginie, présidente A.P.E.



Les Amarines dévoilent leur tout premier site internet !

C'est une grande première pour l'association : www.lesamarines.com est désormais en ligne !

Un site pensé pour tous ceux qui veulent découvrir, comprendre ou suivre la vie d'Aubignosc.

Fruit d'années de recherches, de collecte patiente et de collaborations avec historiens et archéologues, ce site reflète la volonté de partager largement une richesse documentaire précieuse, appelée à grandir et à s'enrichir au fil du temps.

Vous pourrez y explorer :

- des ressources passionnantes sur l'histoire du village
- toute l'actualité des Amarines : projets, événements, actions...

Un espace simple, vivant et évolutif, créé pour valoriser notre patrimoine et accompagner la dynamique locale.

→ À découvrir dès maintenant : www.lesamarines.com

Très belles fêtes à tous !

Caroline Deguin



Lou Jardinoun de l'Auro

Nous sommes 14 jardiniers pour 12 parcelles.

Il y a eu un turn-over important car trois adhérents nous ont quitté et ont été rapidement remplacés.



Les parcelles sont de plus en plus belles et généreuses.

Les parties communes nous ont permis de cultiver et de partager pommes de terre, courges, betteraves rouges, oignons et quelques fraises.

Par contre la partie verger reste peu productive, la concurrence de maladies, ravageurs et grêle est rude et difficile à gérer. Nous allons devoir renforcer nos compétences pour améliorer la production.

À notre décharge, les arbres sont jeunes.

Nous avons dû :

- réparer une tonne à eau qui avait servi de cible, et une autre que nous avons du changer car en fin de vie.
- entretenir le petit matériel : brouette, outils de jardin.

Nous avons fait des achats groupés : plans, graines, terreau

Nous avons planté quelques fruitiers supplémentaires, olivier, cerisier, plaqueminier

Un ancien adhérent généreux « Christophe » nous a fait don d'une débroussailleuse bien utile et même nécessaire pour l'entretien des allées, des zones on cultivées, bien qu'insuffisante pour le nettoyage des fossés à l'est et au nord du terrain.

Nous avons partagé quelques pique-niques qui ont égayé l'été et ont permis de mieux nous connaître.

Dans nos projets :

- Construction d'une palissade en bois coté parking du cimetière.
- Construction de bac de semis afin de ne plus acheter nos plans en jardinerie et de cultiver de la graine au fruit pour reboucler le cycle de la plante et l'adapter au terrain.
- Par quelques aménagements, cabane à oiseaux et tas de pierres labyrinthes, inviter des auxiliaires comme belettes et chouettes Chevêche qui nous l'espérons feront baisser la population de campagnols.
- Plantation de un ou plusieurs gingko biloba (arbre respectable de 300 millions d'années)

Nous espérons trouver au moins deux nouveaux jardiniers en remplacement des derniers partants.

Nous remercions chaleureusement la mairie de pouvoir continuer notre activité jardinage.

Les jardiniers heureux de l'Auro.



La clé des chants

La chorale d'AUBIGNOSC compte à ce jour 35 choristes et diversifie ses lieux de concerts, Églises et cathédrales pour Noël , éphads tout au long de l'année, Marchés de Noël, salles des Fêtes, et diverses manifestations .

Mi juin est pour la chorale la fin de l'année, nous essayons de trouver une date commune avec le Comité des Fêtes afin de proposer une soirée repas concert comme l'an passé et qui avait permis de rassembler les habitants de la commune , ce qui est pour nous un but et un véritable plaisir ;

Dans l'attente de vous retrouver nombreux pour cette occasion nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2026.

Nicole



La société de chasse d'Aubignosc a 100 ans



C'est dans le Journal Officiel du 28 août 1925 qu'est actée la création de la société communale de chasse « La bécasse » ayant son siège social en mairie d'Aubignosc.

Depuis un siècle, elle est au cœur de la vie de notre commune rurale. C'est aujourd'hui encore la plus ancienne association ayant son siège dans la commune et la plus importante numériquement.

Fidèle aux objectifs définis par les statuts de 1925 (« organisation de la chasse, du repeuplement en gibier et de la protection des propriétés et récoltes »), elle protège les cultures en finançant des clôtures électriques et en procédant à des tirs de défense, notamment contre les sangliers, à la demande des exploitants et dans un cadre administratif strict. Rappelons que de plus les fédérations de chasseurs indemnisent les dégâts aux cultures commis par le grand gibier.

Elle aménage l'environnement (points d'eau, culture à gibier, blocs de sel...) dans un sens favorable à l'ensemble de la faune sauvage.

Les chasseurs contribuent également, bénévolement, à des missions de service public : vigilance et prévention des dommages à l'environnement et surveillance sanitaire de la faune sauvage au travers du réseau SAGIR.

Au prix d'un important effort financier, nous avons pu jusqu'ici maintenir notre forêt domaniale du Prieuré dans le giron de notre société.

En cent ans, notre environnement a changé : déprise agricole, fermeture des milieux et pratiques culturales modernes ont porté un coup sévère aux populations de petit gibier. A l'inverse, ces évolutions se sont révélées favorables à l'expansion des populations de grand gibier. Ce sont donc les grands animaux qui constituent aujourd'hui l'essentiel du fonds de chasse. Dans notre commune, une chasse collective au grand gibier est organisée régulièrement le jeudi, le plus souvent en forêt domaniale. Moins fréquemment, une battue réunit les chasseurs le samedi, le plus souvent dans Lure. Exceptionnellement des battues peuvent être organisées les autres jours, à l'exception du vendredi. Ces battues sont signalées par des panneaux disposés sur les voies d'accès à la zone chassée : ils ne matérialisent pas une interdiction d'accès, mais simplement un appel à la vigilance, il est important de les respecter.

Ces panneaux ne constituent qu'un élément visible des efforts continus du monde de la chasse en faveur de la sécurité. Nos procédures sont de plus en plus strictes, la formation des chasseurs -souvent obligatoire- est de plus en plus poussée. A Aubignosc, quelques chaises de tir ont été installées en complément de miradors déjà en place. Ces efforts paient : contrairement à une idée reçue – parfois complaisamment relayée ! -, les accidents liés à la pratique de la chasse ont fortement régressé ces vingt dernières années. Aucune victime mortelle parmi les non-chasseurs au cours des trois dernières saisons en France.

Notre société de chasse s'engage dans son deuxième siècle avec une belle vigueur pour une centenaire. Il lui faudra réussir deux défis : le rajeunissement, encore insuffisant, et la féminisation, à l'heure où, dans notre département, 22% des nouveaux lauréats de l'examen du permis de chasser sont des femmes. Alors, si le cœur vous en dit...

Bruno Martin, secrétaire de la société de chasse « La bécasse »

Le comité des fêtes

L'année 2025 a été riche en moments chaleureux et conviviaux. Le comité des fêtes a proposé de nombreuses animations au village grâce à une nouvelle équipe, plus nombreuse et rajeunie.



L'année 2026 sera une nouvelle fois rythmée par plusieurs manifestations organisées par le Comité des fêtes, afin d'animer notre commune et de favoriser les rencontres entre habitants.

- Tirage des rois et galette – 11/01/2026

Moment convivial offert à nos aînés.

La mairie offrira la galette et le cidre, et le Comité des fêtes prendra en charge la rémunération du DJ.

Une invitation de la mairie va être envoyée aux personnes concernées.

- Cinq après-midis “Contrée”

Organisés tout au long de l'année pour les amateurs de jeux de cartes, dans une ambiance chaleureuse.

Dates prévues : 07/03, 04/04, 09/05, 10/10 et 07/11.

- Fête de la musique – date à déterminer

Animation assurée par les chorales d'Aubignosc et de Noyers-sur-Jabron.

Thème musical : Michel Fugain.

Le choix du repas sera communiqué ultérieurement.

- Loto – 01/08/2026 à 19h

Avec de nombreux lots à gagner.

Mise en place d'une buvette et vente de sandwiches.

- Spectacle pour enfants – Décembre 2026

Réunissant les écoles d'Aubignosc et de Châteauneuf-Val-Saint-Donat pour un moment magique et festif qui émerveillera les tout-petits comme les plus grands.

Le Comité des fêtes remercie chaleureusement tous les bénévoles et participants qui contribuent à la réussite de ces événements et vous donne rendez-vous tout au long de l'année 2026.



Les associations qui souhaitent solliciter une subvention, doivent impérativement déposer leur demande avant le 31 janvier 2026, accompagnée de leur bilan financier et de leur rapport d'activité 2025.

« Rien n'est plus fort que des citoyens qui s'organisent pour faire vivre leur territoire. »
— Alexis de Tocqueville

Le forum des associations

Le forum annuel organisé par Elisabeth ARMINGOL, présidente de l'AGA d'Aubignosc et conseillère municipale s'est tenu le dimanche 07 septembre 2025, et a rencontré un vif succès. Environ 300 personnes ont participé tout au long de la journée, témoignant de l'intérêt de la population pour les activités proposées sur le territoire.

Pas moins de 26 associations étaient présentes, représentant une grande diversité de domaines :

- Sport : clubs de football, de tennis, de randonnée, d'arts martiaux, etc.
- Culture : associations de théâtre, musique, peinture, lecture...
- Environnement : initiatives locales de sensibilisation, de jardin partagé, de protection de la biodiversité...

Chaque structure a pu présenter ses activités, rencontrer le public et proposer des démonstrations ou ateliers participatifs. Cela a permis à de nombreux visiteurs de découvrir de nouvelles pratiques et de s'inscrire à des activités pour la saison 2025-2026.

L'après-midi a été marqué par plusieurs moments festifs et conviviaux :

- Une tombola a permis aux visiteurs de remporter de nombreux lots offerts par les associations et partenaires locaux.
- Un goûter pour les enfants a été offert, très apprécié par les plus jeunes et leurs familles.
- Grâce à la participation de l'association Poney Club de Sisteron, les enfants ont pu profiter de promenades à poney, une activité qui a rencontré un franc succès.

L'événement s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et dynamique. L'accueil du public, la signalétique et l'agencement des stands ont facilité les échanges. De nombreux bénévoles se sont mobilisés pour assurer le bon déroulement de la journée.

Bilan : ce forum a rempli pleinement ses objectifs :

- Mettre en valeur la richesse du tissu associatif local,
 - Favoriser les rencontres entre associations et habitants,
 - Encourager l'engagement et la participation citoyenne.
- L'implication des associations, la diversité des animations, et la mobilisation du public confirment l'importance de ce rendez-vous annuel.

Un grand merci à toutes les associations participantes, à l'association Poney Club de Sisteron pour sa belle animation, aux bénévoles, ainsi qu'à l'ensemble des visiteurs.

Nos remerciements vont également aux maires qui ont fait le déplacement pour soutenir cet événement rassemblant les associations de leurs communes :

- A M. Dauphin, Maire de Peipin, commune accueillant cette édition du forum,

Rendez-vous en 2026 pour une nouvelle édition !



Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance

LE MOT DU PRESIDENT

Mesdames, messieurs, chers administrés de la CCJLVD,

Vous trouverez ci-dessous quelques faits marquants qui ont émaillé la vie de notre communauté de communes en 2025.

Avant de vous laisser à leur lecture, je profite de la parution de ce bulletin pour m'adresser à vous une dernière fois en ma qualité de président de votre intercommunalité : Pour vous dire combien mes élections successives à ce poste, d'abord en 2014 (Lure-Vançon-Durance) puis en 2017 après le fusion de nos communautés de communes (Jabron /Lure, Vançon, Durance) et enfin lors des dernières élections municipales de 2020, furent un honneur pour moi.

Je me suis attaché à exercer cette fonction avec passion, sérieux et honnêteté au service de l'intercommunalité, des communes qui la composent et de leurs administrés.

Ce fut parfois difficile mais toujours enrichissant. Beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire et je ne doute pas que la nouvelle équipe qui sortira des urnes en mars prochain s'y attachera.

J'espère en faire partie et si c'est le cas, en qualité de conseiller communautaire, je me mettrai au service du prochain président auquel je souhaite par avance, tous mes vœux de réussite dans ses prochaines fonctions.

René AVINENS

Ce rapport annuel présente de manière synthétique les actions et les réalisations des services de la CCJLVD en 2025. Il témoigne de l'engagement de la Communauté de Communes pour améliorer le quotidien de ses habitants, préserver l'environnement et soutenir le développement local. Vous y trouverez un bilan des projets menés, des résultats obtenus et des défis à relever aux côtés des communes.

Les ordures ménagères

Amélioration des infrastructures et des services

- Renforcement du parc de colonnes : 14 nouvelles colonnes à ordures ont été offertes par la société UTPM afin de répondre aux besoins de roulement créés par les nombreux dysfonctionnements des colonnes livrées en 2023.
- Optimisation des Points d'Apport Volontaire (PAV) :
 - À Noyers-sur-Jabron : travaux de création du PAV du Caisson et suppression du PAV du Couvent.
 - À Peipin : travaux de création des deux nouveaux PAV près du parking du covoiturage et de la place du Bon Vent, et suppression du PAV du village.
- Compostage : Le déploiement du compostage s'est achevé avec succès : 21 composteurs collectifs mis en service depuis 3 ans, entretenus chaque semaine par un agent communautaire, et près de 470 composteurs de jardin vendus depuis 2022. Un espace dédié au don de broyat est également approvisionné par la CCJLVD à Noyers-sur-Jabron, à côté du composteur des Bérauds.
- Accès aux déchèteries : Renouvellement de la convention d'accès à la déchèterie de Séderon jusqu'en décembre 2026.

Sensibilisation et pédagogie

- Communication : Envoi du « Courrier du compost » et de la « Lettre du tri » à tous les habitants pour les informer et les accompagner dans leurs pratiques de tri.
- Animations et événements : Des stands et ateliers de sensibilisation aux déchets se sont tenus à l'occasion de différents événements comme la Foire Bio de Montfroc, la fête des Plantes de Salignac, le marché estival de Noyers-sur-Jabron, la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Une intervention auprès de l'EREA a aussi eu lieu sur le compostage. Pour 2026, la CCJLVD recherche des partenaires sur le territoire pour co-organiser de nouveaux ateliers sur la réduction des déchets !
- Visites pédagogiques : 2 visites organisées à la décharge du Beynon et une visite à la décharge de Valensole, permettant aux participants de mieux comprendre le devenir de leurs déchets.

Résultats et performances

- Évolution des tonnages (11 premiers mois 2025 vs 11 premiers mois 2024) :

- OMR : -0,4%	- Papiers : +12,6%	- Cartons : -0,8%
- Emballages : -3,1%	- Verre : -12,2%	

Total des ordures ménagères et assimilés : -2%

- Réduction des biodéchets : Le premier échantillon prélevé en 2025 à l'occasion de l'analyse des ordures ménagères révèle une part de biodéchets dans les OMR de 12,5%, contre 27% en 2022, témoignant d'une excellente pratique de tri et de compostage par les habitants.

Les résultats encourageants sur les biodéchets ne doivent pas masquer la nécessité de poursuivre les efforts et améliorer la qualité du tri : la part des déchets recyclables représente encore 42 % des ordures ménagères qui finiront en enfouissement au Beynon !

La Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

- Deux campagnes d'entretien de la végétation le long des cours d'eau ont été programmés en 2025 avec le Syndicat Mixte Aménagement Vallée de la Durance dans le cadre du Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (au printemps et en hiver).
- Des travaux sur la végétation des berges du Jabron et du Ressouveau sont engagés en fin d'année et se poursuivront en janvier, encadrées par le SMAVD. Ces interventions, menées par l'entreprise Macagno, concernent les communes des Omergues, Montfroc, Curel, Châteauneuf-Miravail, Saint-Vincent-sur-Jabron, Noyers-sur-Jabron et Valbelle. Ces travaux concernent des secteurs prioritaires et relèvent de l'intérêt général. Ils consistent à enlever des embâcles, à abattre des arbres susceptibles d'emporter la berge et/ou de créer un embâcle, à enlever des dépôts sauvages.
- Une veille hydrométéorologique a été mise en place par le SMAVD, les coordonnées des élus volontaires de la CCJLVD ont été transmises afin d'assurer la diffusion des alertes.

Le développement économique et touristique

Projet LEADER – sentier nocturne

· Dans le cadre du projet LEADER « Tourisme à l'ère du Changement Climatique », la CCJLVD en partenariat avec la CCSB (Communauté de communes Sisteron-Buech) a déposé un projet à plusieurs volets, dont un propose la création d'une offre touristique unique sur le territoire : un sentier nocturne aménagé permettant aux visiteurs d'éviter les grosses chaleurs et de découvrir une autre facette de la randonnée et de la faune et la flore ! Le sentier, ainsi que les autres volets du projet, devrait voir le jour en 2026.

Sentiers de randonnée – aménagement de points d'observation

· Dans le cadre du programme « Espaces Valléens » et en partenariat avec l'Etat et le conseil départemental du 04, la CCJLVD prévoit l'aménagement de points d'observation sur des sentiers déjà existants mais ayant besoin d'être valorisés, et surtout offrant une vue imprenable sur la vallée du Jabron et la vallée de la Durance, comme par exemple le pas de Jean Richaud situé à Châteauneuf-Val-Saint-Donat.

Sentiers de randonnée – signalements et entretien

· La CCJLVD dispose maintenant d'un accès à l'application SURICATE, qui permet aux randonneurs de signaler un problème en temps réel, ce qui permet aux communes et à la CCJLVD de pouvoir réagir rapidement (arbre tombé, panneau abîmé, etc.)

· Le bilan de l'état des 400km de sentiers du territoire a été dressé et un marché sera lancé en 2026 pour l'entretien de ceux-ci (travaux, balisage et signalisation), grâce notamment au financement et au support technique du conseil départemental.

La santé

Le projet maison de santé /centre de santé reste à l'étude mais ne pouvait se faire sans médecin. La priorité était donc de trouver un médecin. La Communauté de communes a donc fait de ce recrutement une priorité, en mobilisant un cabinet spécialisé et ses réseaux institutionnels.. A la suite de notre annonce diffusée auprès de l'Ordre des médecins, le docteur QUAN, praticien à l'hôpital de Digne, a choisi de s'installer en libéral et d'ouvrir son cabinet dans l'ancien local du regretté Dr Gouré.

Une arrivée rendue possible grâce à l'implication de la Communauté de communes, mobilisée pour attirer un médecin généraliste et faciliter son installation grâce à un accompagnement adapté et des conditions d'accueil favorables.

La mobilité

Le travail avec le bureau d'étude mandaté et financé par la Région s'est achevé en septembre. Le schéma local d'orientations des mobilités est le fruit de ce travail collectif. Cette feuille de route opérationnelle fixe des objectifs à moyen et long terme pour améliorer les déplacements du quotidien et proposer des solutions adaptées à notre territoire.

Au programme : étude d'un transport d'utilité sociale, développement du covoiturage, soutien aux services itinérants, promotion active du vélo et meilleure information sur l'ensemble des services de mobilité. Autant d'actions concrètes pour rendre les trajets plus simples, plus pratiques et plus durables.

Convention Territoriale Globale : un nouveau plan d'actions pour le territoire

Arrivée à échéance fin 2024, la Convention Territoriale Globale (CTG) liant la Communauté de communes, la commune de Peipin et la CAF a été renouvelée après un important travail de diagnostic mené auprès des habitants et des acteurs locaux. Ce partenariat permet de financer et de coordonner des actions essentielles pour la population (accès aux droits, parentalité, handicap...)

Cette nouvelle CTG permettra de poursuivre et renforcer les services utiles à la vie quotidienne des familles et des habitants du territoire.

L'Accueil de loisirs

Trois séjours ont rythmé en 2025 la vie de l'accueil de loisirs : en février, les 4-6 ans ont découvert la nature et la musique lors d'un séjour à Auzet, à la Fontaine de l'Ours. Au printemps, les 7-12 ans sont partis explorer les îles du Frioul. Enfin, à la Toussaint, direction Marseille pour admirer la Grotte Cosquer et visiter le planétarium.

L'éveil à la citoyenneté demeure également un axe éducatif essentiel, avec notamment une initiation aux gestes de premiers secours proposée aux enfants cette année.

Pour mieux répondre aux besoins des familles, l'accueil de loisirs a étendu son ouverture estivale de deux semaines supplémentaires, jusqu'à la mi-août, et a ouvert la deuxième semaine des vacances de la Toussaint. Cette phase test a confirmé, au vu de la fréquentation, qu'il y avait une vraie attente des parents. Si cette tendance se poursuit cette année, une extension du service sur le site de Valbelle pourra être envisagée.

Enfin, la CCJLVD s'est dotée d'un mini-bus grâce au soutien financier de la CAF, facilitant ainsi les déplacements des enfants entre les différents sites, ainsi que les sorties liées aux séjours et aux activités du groupe jeunesse.



Le Maire et son conseil
municipal vous
souhaitent une
excellente année 2026
et vous convient à la
cérémonie des voeux

LE 15 JANVIER 2026

SALLE DES FÊTES D'AUBIGNOSC
À PARTIR DE 18H30